

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 18 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel oeuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants qui ont à coeur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves.

AGENTE OU AGENT DE BUREAU, CLASSE I

POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL DE SOIR (26H00/SEMAINE)

SECTEUR SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

2015-01-005 (E)

Date prévue des entrevues : 13 février 2015

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à accomplir divers travaux administratifs de nature complexe selon des méthodes et procédures définies. Plus précisément, la personne sera appelée à traiter les dossiers suivants :

- Accueil/Service à la clientèle;
- Paie;
- Dépôt;
- Suivi des absences du personnel et/ou des élèves;
- Suivi des dossiers d'élèves;
- Gestion des salles.

Qualifications requises

Scolarité et expérience

- Diplôme d'études professionnelles dans une spécialité appropriée ou diplôme de 5^e année du secondaire.
- Une (1) année d'expérience pertinente.
- Connaissances en bureautique, notamment Word, Excel et Jade (logiciel interne, un atout)

Autres exigences

Le candidat devra satisfaire à diverses exigences :

- Test sur les logiciels Word et Excel
- Maîtrise de la langue française

Traitement horaire

De 18,72 \$ (échelon 01) à 21,38 \$ (échelon 05) selon scolarité et expérience.

Horaire régulier de travail

De 15 h 00 à 22 h 30 du lundi au jeudi (une heure de repas)

N.B. La Commission scolaire des Hautes-Rivières se réserve le droit, avant la nomination, de procéder à une vérification des antécédents judiciaires. La Commission scolaire des Hautes-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre nous faisant part de leur intérêt pour ce poste **au plus tard le jeudi 5 février 2015**, à 16 h par télécopieur, courriel ou courrier à :

Commission scolaire des Hautes-Rivières
Service des ressources humaines
210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
Télécopieur : (450) 359-1569 ✉ cvsoutien@csdhr.qc.ca